



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2019
A 20 H 30**

Mairie de RIVOLET

69640

Présents: Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Gilles AUTHIER, Christian BENOIT, Nadine BIARD, Annick THOMASSET, Stéphanie DUBOST-SANDRIN, Laure d'HARCOURT, Raymonde MUTABAZI, Charles-Alexandre ORTONNE, Emmanuel FELLOT, Michel MARGAND

Excusés: Baptiste CHASSET (a donné pouvoir à Charles-Alexandre ORTONNE)
Corinne AUCAGNE (a donné pouvoir à Raymonde MUTABAZI)
Sylviane AULAS (a donné pouvoir à Annick THOMASSET)

Secrétaire de séance: Béatrice BOUGAIN

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte rendu du Conseil municipal du 14 mars 2019 ne faisant l'objet d'aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

1. DÉLIBÉRATION – TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE SUR LES VOIES COMMUNALES N°414 « ROUTE DE LA CIME DE COGNY » ET N°105 « MONTEE DE LA ROCHE », LIMITROPHES ENTRE COGNY ET RIVOLET

Il est proposé de délibérer à nouveau pour corriger une erreur de numérotation de chemin concernant une autorisation de travaux sur le chemin limitrophe entre Cogy et Rivolet. Cette délibération annule et remplace la précédente. Elle est adoptée à l'unanimité des présents.

2. DÉLIBÉRATION - POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2^{ème} CLASSE – AIDE ANIMATEUR A L'ECOLE – CONTRAT P.E.C.

Madame Chrystelle COMBES est actuellement en contrat P.E.C. avec la mairie de Rivolet. Pôle emploi autorise le renouvellement de contrat du 06.05.2019 au 31.08.2019.

Initialement, le contrat de Madame Chrystelle COMBES devait couvrir toute l'année scolaire 2019-2020 afin de permettre à l'agent de suivre une formation un jour par semaine.

Le GRETA n'est pas encore en mesure de se prononcer sur la forme que prendra cette formation, et n'est pas certain que le contrat P.E.C. de Madame COMBES et le nombre d'heures à réaliser à la commune soient compatibles.

Des informations sont attendues d'ici fin juin 2019.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement du 06.05.au 31.08.2019.

3. DÉLIBÉRATION – CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION DU CENTRE DE GESTION DU RHONE SUR LES DOSSIERS DE COHORTES CNRACL

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'établir une convention pour le traitement des dossiers de cohortes avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Ce service permettra aux agents d'avoir leur estimation indicative globale sur leurs droits à la retraite (EIG) ou leur relevé individuel de situation (RIS).

Le Centre de Gestion réalisera les dossiers de cohortes à partir de la cohorte 2020 qui sera traitée à partir de septembre 2019.

Après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

4. DÉLIBÉRATION – PARTICIPATION FINANCIERE – MATERIEL VIDEO DETERIORE DE L'ECOLE

Monsieur le Maire explique qu'il est demandé une participation financière pour procéder au remplacement du matériel vidéo de l'école qui a été dégradé. Le montant s'élève à 1 197.80 €.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité pour cette demande de participation.

5. DÉLIBÉRATION – CHEQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Suite à l'encaissement d'un CESU périmé après dépôt en mairie, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le retour à charge de la commune de 60 €.

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Agenda 21

Les communes qui le souhaitent vont créer une nouvelle association similaire à celle de « Notre Village terre d'Avenir » pour permettre le financement d'un technicien.

Une réunion préparatoire est prévue le 15 juin à Liergues. Le Conseil propose de présenter l'action plants/école/intergénération pour son volet social-économique-écologique.

6.2. Repas bio et anti-gaspillage à la cantine

Une réflexion sera menée par la commission.

Une réunion de la commission « école » et de la commission « finances » est prévue le 3 juin pour travailler sur une adaptation des tarifs en fonction des choix qui seront faits et une réactualisation annuelle des tarifs de la cantine et de la garderie.

6.3. Auberge

Une rencontre avec les aubergistes sera prévue dans le mois de juin.

6.4. Elections européennes

Un point est fait sur l'organisation des élections européennes.

6.5. Remerciements

Monsieur le Maire communique le message de remerciements de l'association Hippotoufer.

6.6 Urbanisme

Une réunion urbanisme est programmée le 4 juin.

Un rendez-vous sera pris avec un géomètre pour un bornage contradictoire avec un propriétaire au « Grand Vernay ».

6.7. Appartement à côté de l'auberge

Madame Oriane MUTABAZI a donné sa dédite. La mairie met en relation la régie Berthaud et une candidate à la location.

6.8. Ecole

Monsieur le Maire informe que l'éducation nationale offrira un recueil de fables de la Fontaine aux élèves qui partent au collège.

6.9. Inauguration

Monsieur le Maire informe de l'inauguration du centre d'Accueil et de Loisirs de Chervinges à Gleizé.

6.10. Echo de la Vallée du Morgon

Monsieur le Maire informe que l'Echo de la Vallée du Morgon donnera un concert le 7 juin et que la commune se charge de l'installation de la salle des fêtes.

6.11. Maison de la Petite Enfance de Cogny

Monsieur le Maire informe que la maison de la petite enfance de Cogny réserve une salle le 14 mars 2020. Seuls le ménage et la consommation seront facturés.

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40